



Projet
Pédagogique
ALSH Bretonnière
2021-2022



SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| INTRODUCTION..... | 3 |
| Un projet pédagogique, pour répondre à quoi ?..... | 3 |
| LES VALEURS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS | 4 |
| I. Les valeurs d'Alfa3a..... | 4 |
| II. Les intentions éducatives..... | 5 |
| III. Les objectifs du projet pédagogique..... | 5 |
| L'ACCUEIL DE LOISIRS | 8 |
| I. Historique | 8 |
| II. Locaux et emplacement..... | 8 |
| III. Période d'ouverture..... | 10 |
| IV. Public de la structure..... | 10 |
| L'EQUIPE D'ANIMATION..... | 12 |
| I. La directrice..... | 13 |
| II. La directrice adjointe..... | 13 |
| III. Rôle de l'animateur | 14 |
| IV. Formations et évaluation..... | 14 |
| LE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS | 15 |
| I. L'accueil en permanence :..... | 15 |
| II. Associer à, et pour la vie de la structure | 18 |
| III. Accompagner l'épanouissement..... | 19 |
| IV. Retour à 4 jours..... | 22 |

INTRODUCTION

L'Accueil de Loisirs sans hébergement est une structure qui répond à des besoins pour les parents : besoin de garde ; besoin de sécurité pour les enfants mais aussi et surtout à des besoins d'éducation, d'apprentissage de la vie quotidienne et de loisirs collectifs.

Il doit prendre en compte l'enfant en tant qu'individu à part entière qui peut exprimer ses envies, ses choix et les partager avec les autres.

L'enfant est, pour toute l'équipe, au centre de nos préoccupations. Nous devons l'aider à se construire et l'amener à devenir auteur mais aussi et surtout acteur de ses loisirs.

Ainsi l'équipe d'encadrement mettra tout en œuvre pour que l'enfant passe des temps d'activités les plus agréables possibles.

Le projet pédagogique de l'ALSH constitue une réflexion collective qui définit des objectifs pédagogiques et les moyens de mise en œuvre pour les atteindre.

UN PROJET PEDAGOGIQUE, POUR REpondre A QUOI ?

Le projet pédagogique doit répondre aux objectifs éducatifs de l'association Alfa3a.

Ces objectifs désignent l'ensemble des capacités que l'éducation a pour fonction de développer chez les enfants et/ou les jeunes adultes : des attitudes et des comportements (savoir-être), des compétences (savoir-faire), des connaissances (savoir).

L'accueil de loisirs revendique clairement une dimension éducative, au côté de la famille, premier lieu d'éducation de l'enfant, et de l'école, lieu de transmission des savoirs. Les outils pédagogiques de l'animation utilisent les loisirs et la vie de groupe pour en faire des supports éducatifs à part entière au service du « savoir-être » et du vivre ensemble.

LES VALEURS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Outre le fait qu'il s'agit bien souvent d'un mode de « garde » pour les parents, ces temps d'accueil constituent pour les enfants un temps en collectivité, un temps de loisirs, un temps et un espace de transition, de passage entre la maison et l'école ou l'école et la maison. L'équipe travaille ensemble pour établir des objectifs pédagogiques permettant à l'enfant de se sentir accueilli, associé et accompagné afin de pouvoir recréer son monde à lui.

I LES VALEURS D'ALFA3A

ALFA3A (ASSOCIATION POUR LE LOGEMENT, LA FORMATION, L'ANIMATION, ACCUEILLIR, ASSOCIER, ACCOMPAGNER)

L'accueil de loisirs de Prévessin-Moëns est géré par l'association Alfa3a.

L'action éducative d'Alfa3a consiste à proposer des espaces d'animation adaptés aux besoins identifiés par catégories d'âge et ainsi permettre à chacun de grandir et de s'épanouir dans le cadre de diverses formes d'accueils de loisirs collectifs (accueil périscolaire, accueil de loisirs mercredis et vacances scolaires).

Celle-ci est portée par le projet éducatif et plus particulièrement à travers les objectifs éducatifs suivants :

- Favoriser l'épanouissement de l'enfant
- Participer à l'apprentissage de la vie collective
- Le développement des valeurs individuelles et sociales

II LES INTENTIONS EDUCATIVES

L'Accueil de Loisirs se veut un lieu éducatif à part entière, complémentaire à celui de l'école et de la famille, dans lequel les apprentissages sont amenés de façon différente.

Ce temps de loisirs offre à l'enfant un espace de découverte à travers le jeu, qui lui permet de s'exprimer au sein d'un groupe, d'apprendre à tenir compte des autres mais aussi de partager des expériences originales et enrichissantes. Le centre garantit le principe de neutralité philosophique, syndicale, politique et religieuse.

III LES OBJECTIFS DU PROJET PEDAGOGIQUE

Dans le respect des grandes intentions éducatives de l'association et en tenant compte du PEDT, l'équipe de l'Accueil de Loisirs travaille à l'écriture et la mise en place d'objectifs généraux et opérationnels. Ces objectifs sont régulièrement retravaillés, notamment lors de changements importants dans l'équipe, lors de changements de fonctionnement.

L'accueil de Loisirs a pour principales missions de proposer des moments agréables aux enfants accueillis tout en veillant à leur sécurité physique, morale et affective.

Mise en œuvre des objectifs généraux et opérationnels :

Il est important que le projet pédagogique soit construit avec l'ensemble de l'équipe car il sert de ligne de conduite aux actions à mener au sein de l'ALSH. Ainsi, les animateurs sont investis et acteurs du projet.

Lors de la réunion de préparation de rentrée qui a lieu en juillet, nous sommes partis de la notion de l'arbre à projet.

Le travail s'est déroulé en plusieurs étapes :

- **Première étape du travail :** Toute l'équipe d'animation ainsi que la directrice et l'adjointe, nous avons défini ensemble les grands axes autour desquels nous voulions travailler.

- **Deuxième étape** : Les animateurs ont rassemblé leurs réponses puis les ont triées. Ils ont pu ainsi créer des « groupes » et leur donner des titres.

- **Pour clôturer** : Ils ont pu ainsi obtenir les objectifs généraux et opérationnels.

| Intentions pédagogiques | Objectifs opérationnels | Moyens d'action <i>Le comment ?</i> |
|---------------------------------|--|--|
| Imaginaire et créativité | <p>Accompagner l'enfant dans l'imaginaire</p> <p>Permettre à l'enfant de découvrir de nouvelles choses</p> <p>Laisser le choix à l'enfant</p> | <ul style="list-style-type: none"> - En favorisant la mise en place de grands jeux/spectacles pour amener l'enfant dans l'imaginaire - Proposer de nouvelles activités - Pour les grands en leurs laissant mener et créer le projet d'animation - En instaurant des fils rouges sur les projets d'animations - En favorisant le laisser faire pour que l'enfant s'exprime dans sa créativité (exemple : choix d'une forme, d'une couleur... pour les plus petits) |
| Autonomie | Favoriser l'entraide | <ul style="list-style-type: none"> - En proposant des jeux collectifs, de coopération, des temps petits et grands mélangés - En instaurant une charte de vie de groupe réalisée avec les enfants - En responsabilisant les enfants dans les différents temps de vie quotidienne - En instaurant une vie de groupe |
| | Accompagner l'enfant dans son évolution personnel | <ul style="list-style-type: none"> - En proposant des activités/espaces qui répondent aux besoins de chacun - En proposant toujours au moins deux activités (sportives ou créatives) pour répondre aux besoins de l'enfant. |
| | Permettre aux enfants le laisser faire, laisser le choix | <ul style="list-style-type: none"> - En instaurant des espaces de libre choix pour les enfants - En laissant les enfants créer leurs plannings |

| | | |
|----------------------------------|--|---|
| Implications des familles | Instaurer des temps de partages | <ul style="list-style-type: none"> - En instaurant des temps café - En proposant aux parents de nous accompagner lors des sorties - En invitant les parents à des portes ouvertes pour découvrir ce qu'il s'est passé dans le centre |
| | Découvrir différents savoir-faire / savoir être | <ul style="list-style-type: none"> - En proposant aux parents de venir faire partager aux enfants leurs savoirs faire - En proposant de faire intervenir les parents lors de thématiques précises |
| | Représentants des parents | <ul style="list-style-type: none"> - Avoir des parents délégués pour permettre d'avoir un/des référent(s) lors de réunion - Impliquer les familles dans la vie du centre |

L'ACCUEIL DE LOISIRS

I HISTORIQUE

Depuis septembre 2016, l'association Alfa3a gère l'Accueil de Loisirs ALICE de la commune de Prévessin-Moëns.

La commune de Prévessin-Moëns est une ville d'environ 8 000 habitants située dans l'Ain entre Suisse et Jura.

L'implantation sur le territoire est en adéquation avec les besoins locaux, par ailleurs la structure est ouverte et accessible à tous afin de viser la mixité sociale.

L'accueil de loisirs ALICE-BRETONNIERE a ouvert ses portes en septembre 2016, pour répondre à une évolution croissante de la population de la commune et à une demande de garde des familles.

Commune frontalière, une grande majorité des familles travaille sur le territoire Suisse engendrant une grande amplitude horaire de travail pour certaines familles. Ainsi, certains enfants sont présents dès le matin jusqu'à l'accueil du soir.

Depuis septembre 2017, l'accueil de loisirs ALICE et l'accueil de loisirs du prieuré ont fusionné pour répondre à une demande de la commune.

L'accueil de loisirs ALICE-Bretonnière accueille donc en périscolaire les enfants de l'école de la Bretonnière et les enfants de l'école ALICE.

Dernièrement, en septembre 2021 l'accueil de loisirs de la Bretonnière a ouvert ses portes. Dorénavant l'accueil de loisirs Alice/Bretonnière a été dissocié, toujours dans le but de répondre au mieux aux besoins des familles.

II LOCAUX ET EMPLACEMENT

L'accueil de loisirs fait partie du groupe scolaire « BRETONNIERE ». Le groupe scolaire est constitué d'une école élémentaire, d'une école maternelle, d'une cantine et enfin de l'accueil de loisirs.

L'accueil de loisirs de la Bretonnière est considéré comme un agrandissement de l'école, situé à l'adresse suivant 650 route de mategnin à Prévessin-Moëns. La structure se trouve également à proximité du parc du château, espace vert de la commune situé à moins de 5 minutes à pied. Les groupes peuvent donc profiter de cet espace vert.

Répartition des locaux :

Périscolaire et mercredis Bretonnière :

- Une salle d'activité pour les moins de 6 ans d'environ 50m² qui sert de salle d'accueil et également de salle d'activités.
- Une salle d'activités pour les plus de 6 ans d'environ 46m², qui sert de salle d'accueil aussi.
- Une troisième salle d'environ 26m² qui sert pour les plus de 6 ans pour le goûter du soir et ensuite comme salle d'autonomie pour les devoirs.

Sur l'ensemble du centre de loisirs nous avons aussi :

- Un bureau d'environ 20m² situé à l'entrée de l'accueil de loisirs
- Une cuisine pédagogique d'environ 20 m²
- Sur l'accueil de loisirs on compte 2 blocs sanitaires (1 moins de 6 et 1 plus de 6 ans)
- Deux vestiaires à l'entrée d'environ 6m² chacun

Nous avons aussi à notre disposition deux salles de motricité qui se trouvent dans l'école.

Pour les vacances scolaires la répartition des salles est identique à celle du périscolaire ou mercredis.

III PERIODE D'OUVERTURE

- En périscolaire les soirées et les matinées :
 - De 7h30 à 8h30 du lundi, mardi, jeudi et vendredi dans les locaux de l'accueil de loisirs
 - De 16h30 à 18h30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi dans les locaux de l'accueil de loisirs
- En périscolaire les mercredis de 7h30 à 18h30.
- Les vacances scolaires du lundi au vendredi de 8h à 18h30.

IV PUBLIC DE LA STRUCTURE

CARACTERISTIQUE DU PUBLIC ACCUEILLI :

L'accueil de loisirs accueille des enfants âgés de 3 à 11 ans scolarisés sur la commune de Prévessin. Le public de l'ALSH est un public régulier, les enfants sont majoritairement présents les soirs et/ou les matins et les mercredis et voir même les vacances scolaires.

L'accueil de loisirs est en capacité d'accueillir des enfants handicapés sous réserve de conditions à voir directement avec le directeur.

CAPACITE D'ACCUEIL :

- Accueil périscolaire :

École de la Bretonnière : environ 60 maternelles et environ 60 élémentaires.

Nous n'avons pas encore la capacité sur le nouveau bâtiment consacré à l'accueil de loisirs.

Nous accueillons dans la limite des places disponibles tous les enfants souhaitant s'inscrire à l'accueil de loisirs quelle que soit leur origine, religion, langue, situation sociale et

économique... Le métissage des familles présentes sur la structure est une richesse non négligeable pour nos actions quotidiennes.

L'équipe pédagogique s'engage à respecter le principe de neutralité philosophique, politique et religieuse.

Les tarifs sont appliqués en fonction du Quotient Familial (Q.F.). Ce mode de calcul prend en compte les revenus de la famille et le nombre de personnes qui la compose.

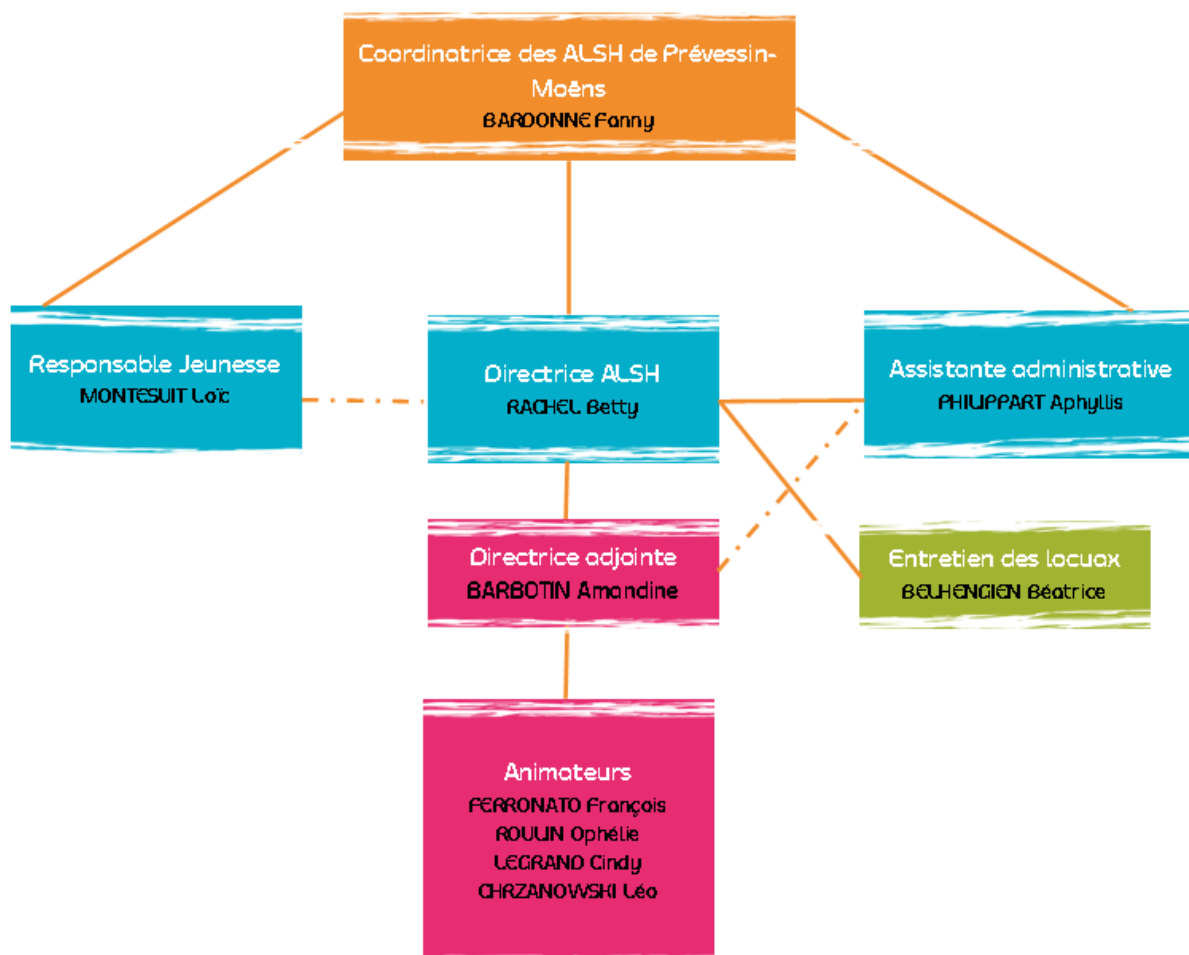
L'accueil de loisirs est labélisé « LOISIRS EQUITABLES » par la CAF de l'Ain. Ce label s'appuie sur plusieurs principes :

- Tarification adaptée au public du territoire,
- D'une communication et d'un accompagnement des publics,
- D'une mixité sociale visant l'inclusion de tous.

L'EQUIPE D'ANIMATION

Un adulte est un visage identitaire pour l'enfant. Au sein de l'accueil de loisirs, l'animateur fait figure d'exemple, il se rend disponible et est à l'écoute des besoins et envies des enfants tout en agissant avec cohérence.

Sous la responsabilité de l'organisateur : Alfa3a



I LA DIRECTRICE

Elle a pour mission, compte-tenu des directives de l'Association, de son projet éducatif et des organismes financiers de tutelle, d'assurer le bon fonctionnement de la structure qui lui est confiée, dans le souci de l'éveil et du bien-être de chaque enfant tout en répondant aux demandes de gardes des familles.

Elle travaille étroitement avec les partenaires directs.

Elle est le principal interlocuteur, flexible, elle prend les décisions

Elle dirige l'équipe d'animation, elle gère les questions d'organisation, d'activités, de planning.

Elle est garante du respect du projet pédagogique, de la législation.

Elle forme les animateurs stagiaires par des grilles d'évaluation et des comptes rendus.

Elle s'assure du respect du principe de neutralité philosophique, syndicale, politique et religieuse au sein de l'ALSH.

II LA DIRECTRICE ADJOINTE

Elle a pour mission, compte-tenu des directives de l'Association, de son projet éducatif d'assurer le bon fonctionnement de la structure qui lui est confiée, dans le souci de l'éveil et du bien-être de chaque enfant tout en répondant aux demandes de gardes des familles sous délégation de la directrice.

Elle travaille étroitement avec les partenaires directs.

Elle dirige l'équipe d'animation, elle gère les questions d'organisation, d'activités, de planning sous délégation de la directrice.

Elle est garante du respect du projet pédagogique, de la législation.

Elle forme les animateurs stagiaires par des grilles d'évaluation et des comptes rendus.

Elle s'assure du respect du principe de neutralité philosophique, syndicale, politique et religieuse au sein de l'ALSH.

III **ROLE DE L'ANIMATEUR**

Sous l'autorité de la directrice de l'accueil de loisirs, chaque animateur prend en charge les enfants, organise le planning des activités et l'organisation du quotidien, en tenant compte du présent projet pédagogique élaboré par l'ensemble de l'équipe et agréé par la Délégation Départementale de la Cohésion Sociale.

Chaque animateur participe, au sein de l'équipe, à l'écriture, la mise en œuvre de ce projet pédagogique son évaluation. Fidèle aux valeurs de l'association il accueille, associe et accompagne les enfants et leurs parents.

IV **FORMATIONS ET EVALUATION**

La communication est un élément essentiel du travail d'équipe et favorise la formation de tous. Tout au long de l'année, durant le temps d'animation ou lors de réunions, des échanges ont lieu, permettant à chacun d'apprendre de l'autre. Les animateurs s'évaluent et sont évalués tout au long de l'année.

Certaines réunions permettent aux équipes de plusieurs structures de se rencontrer, d'échanger et de se former entre eux. Chaque lundi tous les animateurs des 3 accueils de loisirs sont réunis sur un seul site afin de favoriser les échanges entre eux. De plus sur ces temps communs des échanges de pratique sont proposées afin que chacun d'entre eux présente une activité aux autres.

Selon les besoins de chacun, des formations sont proposées ou imposées à tous pendant l'année comme le PSC1, le BAFA, des formations spécifiques sur des thématiques proposées par le SDJES ou d'autres partenaires. Cette année les animateurs vont participer à des formations proposées par le FORUM des ACM :

- La communication gestuelle en crèche et maternelles
- Utiliser les outils numériques de manière adaptée avec les jeunes

LE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Accueillir, associer, accompagner

I L'ACCUEIL EN PERMANENCE :

Accueillir et s'accueillir est l'état d'esprit, le savoir être de l'association Alfa3a.

L'équipe s'attache ainsi dans le respect de l'identité de chacun, l'accueil de la différence et dans un climat de confiance, à accueillir chacun en ayant le souci d'apporter une réponse à chaque demande.

Différents temps périscolaires sont mis en place :

Les matins : de 7h30 à 8h30

Les enfants sont accueillis à partir de 7h30 dans les locaux de l'accueil de loisirs. Sur ces temps-là, des activités calmes sont proposées de manière à permettre à l'enfant d'être dans un environnement calme pour commencer la journée de manière reposée. Un petit déjeuner est proposé aux enfants qui n'auraient pas eu le temps de la prendre à la maison.

A 8h20, les enfants sont accompagnés dans leur classe par les animateurs.

Les soirées : de 16h30 à 18h30

Les enfants sont pris en charge au point de rassemblement de sortie des classes.

De 16h30 à 17h00 : temps de goûter proposé aux enfants.

De 17h00 à 18h30, les animateurs proposent des activités manuelles ou sportives en fonction de thèmes.

Les mercredis : de 7h30 à 18h30

Les enfants sont pris en charge dès 7h30 dans l'accueil de loisirs. Nous avons plusieurs possibilités d'inscriptions :

- Matin sans repas (7h30 à 12h)
- Matin avec repas (7h30 à 14h00)
- Après-midi sans repas (13h30 à 18h30)
- Après-midi avec repas (11h30 à 18h30)
- Journée complète (7h30 à 18h30)

Nous offrons la possibilité aux familles différents temps d'accueil : le matin entre 7h30 et 9h00, avant le repas de 11h30 à 12h, après le repas de 13h30 à 14h et le soir entre 17h et 18h30.

Les animateurs mettent en place des projets d'animations sur les mercredis pour chaque période. *Exemple de période : rentrée scolaire jusqu'aux vacances d'octobre = période 1*

L'accueil pendant les vacances :

- **Accueil des enfants et des parents, le matin** : accueil échelonné de 8h à 9h
- **Accueil des enfants et des parents, avant le repas** : accueil échelonné de 11h30 à 12h00
- **Accueil des enfants et des parents, après le repas** : accueil échelonné de 13h30 à 14h00
- **Accueil des enfants et des parents, le soir** : accueil échelonné de 17h à 18h30

Pour cette année scolaire, il a été décidé que des thématiques vastes seraient communes à tous les accueils de loisirs de Prévessin-Moëns.

Pour les vacances d'octobre : Extraordinaire

Pour les vacances de février : Culture

Pour les vacances d'avril : Le monde

ACCUEILLIR L'ENFANT DANS SA FAMILLE :

Partenaires principaux de la structure, **les parents sont avant tout les partenaires pédagogiques de la structure.**

La structure respecte le principe de neutralité religieuse, politique, philosophique, syndicale. Ainsi, nous tentons de mener notre action auprès des enfants en coéducation avec les parents. Nous ouvrons donc nos locaux aux parents, sommes disponibles, à l'écoute.

ACCUEIL DE NOUVELLES FAMILLES

C'est dans cet esprit que nous accueillons chaque nouvelle famille, qui est invitée par un membre de l'équipe à la visite des locaux. Les membres de l'équipe sont invités à répondre aux questions éventuelles posées par la famille.

TEMPS EN FAMILLES

Temps festifs, soirées parents... : Nous proposons des temps festifs aux familles en fin d'année ou en fin de projet d'activité. Ces soirées permettent aux familles de se rencontrer, de passer du temps avec l'équipe d'animation.

Affiches et photos : des affiches photos résumant les activités et temps des journées des enfants sont régulièrement réalisés par les animateurs. Ceci permet aux familles de suivre les projets d'activités, de découvrir les différents temps d'une journée ou d'une après-midi à travers ces photos.

ACCUEILLIR EN TOUTE SECURITE

Le registre de sécurité est tenu à jour sous la responsabilité de la mairie puisque l'accueil de loisirs n'est pas propriétaire des locaux. Chaque animateur connaît les procédures d'évacuation et de confinement d'urgence et sait les appliquer. Ces procédures sont construites en lien avec le PPMS. Un exercice d'alerte est réalisé tous les ans.

SOIGNER

La directrice, la directrice adjointe et les animateurs permanents ont certifié leur diplôme de PSC1. L'assistant sanitaire habituel de la structure est la directrice et la directrice adjointe.

TROUSSE A PHARMACIE :

Une trousse à pharmacie est disponible pour chaque groupe. Elle contient tout ce qui est nécessaire pour assurer les premiers soins à un enfant. Une réserve est mise à disposition ainsi que le cahier de soins dans la cuisine.

LES ALLERGIES :

Les allergies des enfants sont répertoriées sur des listes à disposition de chaque membre de l'équipe.

LA PRISE DE MEDICAMENTS :

Les médicaments sont centralisés sauf en cas de sortie. Seuls les médicaments accompagnés d'une ordonnance ou d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) seront donnés aux enfants conformément aux prescriptions.

L'HYGIENE :

Les enfants sont invités à se laver les mains avant et après avoir mangé leur goûter, après un passage aux toilettes. Après avoir muni les enfants de tabliers lors d'activités

salissantes, les animateurs invitent les enfants à se laver les mains. Les enfants sont également invités à se laver les mains aussi souvent que l'animateur le juge nécessaire.

Accueillir c'est avoir le souci de se préoccuper de l'autre, d'informer, de s'informer de mettre à l'aise dans un cadre chaleureux et convivial. C'est discuter, échanger, partager, proposer afin de répondre aux besoins individuels et collectifs dans une posture bienveillante.

II ASSOCIER A, ET POUR LA VIE DE LA STRUCTURE

Par l'implication des salariés dans les projets, l'intégration des établissements dans leur environnement et en suscitant la participation active de ses usagers ; associer est l'action d'Alfa3a

PARTICIPER A LA VIE QUOTIDIENNE DE LA STRUCTURE :

PARTICIPER A L'ORGANISATION :

Chaque animateur veillera à faire participer les enfants au rangement des activités, à la mise en place du goûter et au service pour les plus grands.

INSCRIRE LA STRUCTURE DANS LA VIE LOCALE :

L'accueil de loisirs a de nombreux partenaires comme :

LES FAMILLES

Pour se rapprocher des familles et créer un lien plus privilégié, nous organisons régulièrement des événements en famille. Le but de ces rencontres est de partager un moment festif et convivial avec les parents, de discuter, de se rencontrer réellement, dans un cadre détendu où chacun va vers l'autre. C'est également un vrai temps de rencontre entre les parents et les animateurs à qui ils confient leurs enfants. Les familles sont également invitées à venir partager leurs passions ou talents avec les enfants tout au long de l'année.

L'assemblée annuelle et le comité de concertation permettent de rassembler toutes les familles, de faire un bilan de l'année et d'aborder les projets de la suivante.

LA MAIRIE :

Financier, partenaire éducatif, principal interlocuteur sur la commune, les relations entre l'accueil de loisirs et la Mairie sont essentielles et très étroites. Celles-ci nous permettent notamment d'intervenir dans des manifestations sur la commune et de construire notre action dans le respect des directives municipales. A l'écoute, nos interlocuteurs municipaux sont présents pour échanger avec l'équipe des éventuelles choses à améliorer et participent aux réflexions quant à l'amélioration de l'accueil des enfants au quotidien.

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES :

La CAF de l'Ain finance l'accueil de loisirs en fonction du nombre d'heures de présence des enfants. Ce financement (comme tous les autres) permet d'assurer le fonctionnement global de l'Accueil de Loisirs.

LIEN AVEC L'ECOLE DE LA BRETONNIERE :

L'Accueil de Loisirs est un espace de relais entre l'école et les familles. Nos liens avec l'école sont donc privilégiés.

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES :

Le Sou des Ecoles est l'association des parents d'élèves de l'école municipale. L'association récolte des fonds en organisant diverses manifestations dans le but de réaliser des projets à l'intention des enfants.

Associer c'est (r)assembler, réunir en acceptant les différences afin de construire en mettant en commun. C'est partager, mêler, mélanger pour faire ensemble, faire équipe.

III ACCOMPAGNER L'EPANOUISSEMENT

Accompagner est le savoir-faire de l'association. Chaque membre de l'équipe apporte ainsi son soutien au potentiel de chaque personne accueillie favorisant ainsi l'écoute, la connaissance et le respect des règles, l'acquisition de savoir-faire utiles au développement et à l'autonomie de chaque enfant accueilli.

LES TEMPS DES ACTIVITES

L'organisation des activités est diversifiée. L'accueil de loisirs est, par définition, un lieu où les enfants prennent du plaisir et font des choses qui leur plaisent. L'enfant veut s'amuser. Les activités proposées sont donc « ludiques ».

Les mercredis : Le temps calme est très important car il intervient après le repas et correspond à un besoin physiologique (la digestion est un moment où l'organisme fonctionne au maximum). Il s'agit d'un moment libre où l'animateur propose des activités calmes (jeux de sociétés, relaxation...). Le calme se doit d'être respecté durant ce laps de temps.

Un temps de sieste est proposé pour les enfants de petite section et aux enfants de moyenne section qui en ressentent le besoin.

Au sein de la structure, un projet d'animation est proposé sur les mercredis pour les différentes tranches d'âges. A travers ces projets d'activité, l'enfant devient acteur.

Les vacances : Lors des vacances les familles peuvent inscrire leurs enfants en demi-journée avec ou sans repas ou en journée complète.

Un thème est choisi par les animateurs chaque semaine pour les vacances. Il doit contenir une alternance d'activités extérieures et intérieures.

Les activités sont mises en lien grâce à un fil rouge qui permet d'emmener les enfants vers un imaginaire et de les impliquer dans un projet.

Les activités doivent être variées, originales, pensées et comporter un aspect enrichissant pour l'enfant. Les activités systématiques sont à proscrire. Les animateurs l'établissent en tenant compte des choix et des besoins des enfants et en suivant le projet pédagogique. Les repas se prennent dans la cantine de l'école.

Les sorties : Des sorties sont organisées pendant les vacances scolaires en tenant compte du budget de la structure.

Les stages : Pendant les petites vacances et l'été nous proposons des stages aux familles.

Les séjours courts et séjours de vacances : Pendant les petites vacances et d'été nous proposons un séjour aux familles.

L'ORGANISATION DANS L'ESPACE

LES GROUPES :

En périscolaire, les groupes sont répartis de la manière suivante : moins de 6 ans et plus de 6 ans. Cette répartition permet de respecter au mieux le rythme de l'enfant et de proposer des activités adaptées à chaque groupe.

Pour les vacances, les groupes sont répartis de la même manière.

LES ANIMATEURS REFERENTS :

L'équipe d'animation est constituée de 4 animateurs (2 filles et 2 garçons), d'une directrice adjointe et d'une directrice. Ainsi dans l'organigramme on peut voir que l'équipe d'animateurs est découpée selon les tranches d'âges qu'elle encadre.

Afin de permet à chaque tranche d'âge de pouvoir se confier aux animateurs la répartition des animateurs est comme ci-dessous :

| | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|----|----------------------------|----------------------------|---------------------|--------------------------------|-------------------------------|
| -6 | François (A)/ Cindy (J) | Ophélie (J)/ Léo (A) | Ophélie/ Cindy * | Cindy (A)/Léo/ Virginie (J) | Ophélie (A)/ François (J) |
| +6 | Ophélie (A)/ Léo (J) | François (J)/ Cindy (A) | François/ Léo * | Ophélie (J)/ François (A) | Cindy (J)/ Léo/Virginie(A) |

Les mercredis et les vacances ce sont les mêmes binômes.

Il y a 2 animateurs en CDI à temps plein, 1 animatrice en CDI temps partiel et 1 animateurs en contrat de professionnalisation car il suit une formation BPJEPS, ce qui permet une stabilité de l'équipe.

L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE :

Dans chaque salle d'activités, un coin lecture, jeux de construction, jeux de dinette et jouets (pour les plus petits) ... sont pensés afin que lors des temps « libres » proposés, chaque enfant puisse accéder à ce matériel en fonction de ses envies et de ses besoins.

Accompagner c'est écouter des besoins et envies d'un enfant seul, d'un groupe donc être disponible, accessible, ouvert afin de laisser le choix, le libre arbitre à chacun. C'est susciter un échange, une discussion, un débat pour partager et construire ensemble des projets. C'est établir ensemble des règles communes permettant de donner une directive, d'avancer dans la même direction.

IV RETOUR A 4 JOURS

En septembre nous sommes repassés à la semaine à 4 jours. La commune à souhaiter que nous propositions sous formes « d'ateliers », en lien avec les associations de la commune, diverses activités comme : musique, danse, anglais...

Ci-dessous le planning proposé pour l'accueil de loisirs de la Bretonnière :

Inscription
Ateliers les mercredis

A.L Bretonnière

| | Mercredis Période 1 | Mercredis Période 2 | Mercredis Période 3 | Mercredis Période 4 | Mercredis Période 5 |
|--|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|
| Danse Modern Jazz De 13h30 à 14h30 Enfants de CP/CE1 Supplément de 6 euros par mercredi et par enfant | | □ | | | |
| Danse Modern Jazz De 13h30 à 14h30 Enfants de CE2/CM1/CM2 Supplément de 6 euros par mercredi et par enfant | | | | □ | |
| Anglais De 14h à 15h Enfants en élémentaire Supplément de 8 euros par mercredi et par enfant | | | □ | | □ |
| Anglais De 15h à 16h Enfants en Maternelle Supplément de 8 euros par mercredi et par enfant | | | □ | | □ |
| Eveil musical de 10h30 à 11h30 Enfants de MS/GS Supplément de 6 euros par mercredi et par enfant | | | □ | | |
| Zumba de 9h30 à 10h30 Enfant de CP/CE1 Supplément de 6 euros par mercredi et par enfant | □ | | | | |
| Zumba de 9h30 à 10h30 Enfant de MS/GS Supplément de 6 euros par mercredi et par enfant | | | □ | | |
| Zumba de 9h30 à 10h30 Enfant de CE2/CM1/CM2 Supplément de 6 euros par mercredi et par enfant | | | | | □ |

Réservation obligatoire, Nombre de place limité

Les enfants ne peuvent être inscrits qu'une fois par activité pour l'année scolaire

Le programme est donné à titre indicatif. L'équipe pédagogique se réserve le droit de le modifier en cas de nécessité ou en cas de force majeure. Basket d'intérieur et tenue de sport obligatoire.

Accueil de Loisirs Bretonnière

650 route de mategnin. 01280 Prévessin-Moëns

S'adresser aux coordonnées de l'A.L. Alice

en attendant le mail et téléphone de l'A.L. Bretonnière

04.81.50.01.15.alice.animation@alfa3a.org

PNS - Ne pas jouer sur le vote pédagogique

A travers ces projets l'enfant pourra mettre en compétence ces acquis en classe, trouver un support et un complément ludique qu'il n'aurait pas vu en classe.

De plus, la structure respecte le principe de neutralité religieuse, politique, philosophique, syndicale. Ainsi, nous tentons de mener notre action auprès des enfants en coéducation avec les parents. Nous ouvrons donc nos locaux aux parents, sommes disponibles, à l'écoute.

Ce présent projet est applicable à partir du 01/09/2021.

Il est un engagement de l'ensemble de l'équipe d'animation de l'Accueil de Loisirs. Il permet à chacun des acteurs de l'Accueil de Loisirs de savoir ce pourquoi nous sommes présents auprès des enfants et ce que nous souhaitons leur apporter.

ACCUEIL DE LOISIRS DE LA BRETONNIÈRE
650 Route de Mategnin
01280 PRÉVESSIN-MOËNS
Tél. 04 81 50 02 42
Mail : bretonniere.animation@alfa3a.org
Siret 775 544 026 02449

